



Résumé
par
Alastair
Sarre

Un prix est décerné à un groupe de collectivités financé par l'OIBT

Un projet de gestion communautaire de 3000 hectares de forêt, financé par l'OIBT à Buenavista, Bayombong, Nueva Viscaya, (Philippines) s'est mérité l'éloge d'être un 'modèle de gestion forestière'.

La zone est gérée par une fédération d'associations de paysans des collines de Vista Kalongkong, avec l'assistance du Département de l'environnement et des ressources naturelles, de services des pouvoirs locaux et d'autres membres de Comité consultatif pour le développement des zones montagneuses de Buenavista.

Grâce à la participation des collectivités et à un appui financier, d'importantes superficies de la partie initialement marginale du site du projet ont été mises en valeur par des plantations et des fermes agroforestières. Les forêts naturelles et secondaires du secteur sont mieux protégées contre l'empiétement illégal et le braconnage, et des plantations d'enrichissement y sont faites pour stimuler la restauration des forêts dégradées.

L'année dernière, ce projet a remporté le prix de 'Projet modèle de développement durable' offert par le Conseil provincial de Nueva Viscaya pour le développement durable. Il vient de remporter aussi un prix analogue offert par le Conseil régional pour le développement durable. Ce dernier a été remis à la fédération lors d'une cérémonie qui a eu lieu en mars dernier.

Le projet OIBT sous-jacent de ce processus (PD 21/97 REV.2 (F)) a débuté en 1998 et la gestion a ensuite été confiée à la fédération en 2002. Ce modèle de foresterie communautaire à l'oeuvre est maintenant un important outil pour faire connaître aux autres communautés les expériences de développement durable et leçons apprises.

Inspiré d'un article de Benny G. Enriquez publié dans The Philippine Star. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Dr Eva Muller, Assistant Director, Reforestation and Forest Management (muller@itto.or.jp)

Attribution d'une subvention de l'OIBT au partenariat société civile/secteur privé

Un partenariat entre le Tropical Forest Trust (TFT), une organisation non gouvernementale basée en Suisse, et PT Hutaniindo, une entreprise d'exploitation forestière indonésienne, est le premier à bénéficier d'un programme innovateur de petites subventions lancé par l'OIBT.

Une subvention de 45.000 dollars EU sera utilisée par PT Hutaniindo dans sa concession pour former des équipes d'abattage aux techniques à faible impact et pour apporter à l'entreprise le soutien technique dont elle a besoin pour améliorer la planification de la gestion forestière. L'objectif général du partenariat est de faire en sorte que les opérations de PT Hutaniindo puissent obtenir un certificat de bonne gestion, en procurant du même coup des avantages à la communauté locale sous forme d'infrastructure sociale, formation, emploi et conservation environnementale.

L'OIBT offre des subventions visant à faciliter et soutenir des partenariats entre les producteurs de bois et les organismes de la société civile, en vue de promouvoir le progrès vers la gestion durable, la certification et l'accès des produits de bois tropicaux aux marchés. Cette initiative fait partie des efforts déployés par

l'Organisation pour encourager l'aménagement durable des forêts sous les tropiques et le commerce de produits ligneux tropicaux issus de forêts rationnellement aménagées.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Amha bin Buang, Assistant Director, Division of Economic Information and Market Intelligence, eimi@itto.or.jp, ou à Hugh Blackett, TFT, h.blackett@tropicalforesttrust.com

Nouveau site Web sur la certification

Le Conseil péruvien pour la certification volontaire des forêts (Consejo Peruano para la certificación forestal voluntaria) a lancé un nouveau site Web (www.cp-cfv.org) qui contient, entre autres, des renseignements sur les normes pour la certification de la gestion forestière liée à la production de 'castaña' (noix du Brésil ou *Bertolletia excelsa*) au Pérou.

Forum-financements en ligne

Un forum en ligne a été mis en place par le Partenariat de collaboration sur les forêts et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux afin de permettre l'échange d'informations, d'idées et d'expériences sur le financement de projets relatifs aux forêts. Ce forum vise à aider ceux qui recherchent et sollicitent des fonds pour leurs projets. Les représentants des organes accordant des subventions sont également invités à communiquer des informations et des conseils aux demandeurs potentiels. Ce forum peut être contacté à l'indicatif www.fao.org/forestry/site/17261/en

Mise à jour de la loi forestière en Indonésie

En 1999, le Gouvernement indonésien a passé une nouvelle loi forestière (No 41/1999) qui, entre autres, interdisait l'exploitation minière à ciel ouvert dans les forêts protégées. En mars dernier, cependant, ce gouvernement a émis le Règlement officiel No 1/2004 tenant lieu de loi (ou 'perpu') qui, selon le *Jakarta Post*, stipule que tous les permis et contrats d'exploitation minière dans les forêts conclus avant la promulgation de la loi forestière seront valides pour le restant de la période initialement fixée par le permis ou le contrat. L'émission du 'perpu' a été suivie en mai d'un décret présidentiel nommant les 13 entreprises qui seraient autorisées à reprendre leurs activités d'extraction. Les activistes écologistes ont condamné cette décision à cause de la destruction qu'elle provoquerait dans les forêts indonésiennes, tandis que les milieux de l'exploitation et des affaires minières l'ont applaudie, non seulement comme preuve que l'Indonésie honorait ses contrats mais aussi parce qu'elle était susceptible de limiter les risques du gouvernement de devoir faire face à des procès potentiellement catastrophiques. La superficie totale des concessions minières libérées en vertu de ce changement se monte à quelque 928.000 hectares.

Le gouvernement a rédigé un autre 'perpu', qui n'avait pas encore été promulgué en juin 2004, et qui prescrirait des sanctions en cas d'exploitation forestière illégale et créerait une agence spéciale comprenant des divisions de l'armée indonésienne, de la police nationale, du bureau du procureur général et d'autres institutions, nanties des pouvoirs d'investigation, d'arrestation et de poursuites en cas d'activités d'exploitation forestière illégale.

Sources: Jakarta Post. Tempointeraktif.com; communiqué de Budhita Kismati.